

SYLLABUS

Domaine : Sciences Economiques et Gestion Filière : Sciences de Gestion

Spécialité : ...Economie Monétaire et financière.....

Semestre : ...S03.....

Année scolaire : 2025/2026

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé : ...Economie et Finance Bancaire.....

Unité d'enseignement : ... fondamentale.....

Nombre de Crédits : ...04...

Coefficient : ...03.....

Volume horaire hebdomadaire total :

- Cours (nombre d'heures par semaine) :1H 30min.....
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine) : ...1H 30min
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) :/.....

Responsable de la matière d'enseignement

Nom, Prénom, Grade : SAADI Rachida.....MCB.....

Localisation du bureau (Bloc, Bureau) :/.....

Email : ...rachidasadi91@yahoo.com.....

Tel (Optionnel) :/.....

Horaire du cours et lieu du cours : ...Mardi 8h30 a 11h30 a la salle 27.....

Description de la matière d'enseignement

- ✓ **Prérequis :** Un aperçu des notions de base nécessaire sur le module « Economie monétaire et financière »
- ✓ Pour comprendre les mécanismes monétaires avant d'aborder la finance bancaire

Objectif général de la matière d'enseignement :

Fournir aux étudiants une base solide sur le fonctionnement du système bancaire, ses fonctions et son rôle dans le financement de l'économie ainsi que ses modes de financement qu'ils soient conventionnels ou islamiques.

Objectifs d'apprentissage : l'étudiant devra être capable de :

- Identifier les principales fonctions des institutions financières et bancaires.
- Expliquer le fonctionnement du système bancaire et de l'intermédiation financière.
- Analyser le rôle et les opérations de la banque centrale et des banques commerciales. Interpréter les bilans bancaires et les états financiers des banques.
- Comprendre les mécanismes de rentabilité, de risque et de performance bancaire.
- Connaître les spécificités des banques islamiques et leurs produits.

Situer le système bancaire algérien dans son contexte économique.

Contenu de la matière d'enseignement

Chapitre I : Système bancaire et intermédiation financière.

Chapitre II : Les institutions d'intermédiation bancaire.

Chapitre III : La banque Centrale

Chapitre IV : Les banques Commerciales.

❖ Théorie de la firme bancaire

a. Modélisation de la firme bancaire (concurrence imparfaite, introduction du risque de crédit)

b. Analyse du marché bancaire (contestabilité, surcapacité, concentration, diversification)

❖ Les produits bancaires classiques.

❖ Les nouveaux produits bancaires

Chapitre V : Analyse de l'activité bancaire

❖ La situation financière des banques (bilan et hors-bilan).

❖ Les résultats de l'activité bancaire (compte de résultat, rentabilité, performance).

❖ Les principes de gestion du bilan et des risques bancaires.

Chapitre VI: Les banques islamiques

- ❖ Les principes fondamentaux de la finance islamique.
- ❖ Les instruments de financement.

Chapitre VII : Relation banque centrale et banque commerciales et islamiques.

Chapitre VIII : TRANSFORMATION DIGITALE DES BANQUES

- ❖ La différence entre Banque en Ligne et Banque Digitale
- ❖ Les différents types des Banques Digital
- ❖ Avantages d'une banque en ligne
- ❖ Les inconvénients supposés et réels de la banque en ligne
- ❖ Les enjeux qui menacent les banques en ligne.

Chapitre IX : LE SYSTÈME BANCAIRE ALGERIEN

- ❖ L'évolution du Système bancaires
- ❖ Le Système Bancaire Algérien Actuel.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en %
Examen	60
Micro – interrogation	10
Travaux dirigés	20
Travaux pratiques	/
Projet personnel	/
Travaux en groupe	5
Sorties sur terrains	/
Assiduité (Présence /Absence)	5
Autres (à préciser)	/
Total	100

Références & Bibliographie

Textbook (Référence principale) :

Titre de l'ouvrage	Auteur	Éditeur et année d'édition
Monnaie , banque et marchés financiers	F. MISHKIN	10 -ème édition Pearson 2013

Les références de soutien si elles existent :

Gestion de la banque du diagnostic a la stratégie	Sylvie de Coussergues	5eme édition DUNOD 2011
Finance	Zv Bodie et Robert Merton	3 -ème édition Pearson 2014
Gestion des risques et institutions financières	John Hull	Pearson éducation France 2010
Technique financière internationale	Michel Jura	2 -ème édition DUNOD 2010
Principes de technique bancaire	Luc BURNET ROLLAND	26 eme édition DUNOD 2012
Méthodologie de l'analyse financière des établissements de crédit	Henri KALVET	2 eme édition ECONOMICA 2011
Le risque de crédit face a la crise	Arnaud de servigny Ivan Zelenko	4 eme édition DUNOD 2011
La finance islamique	Michel Ruimy	Farnaud franel édition 2003

Planning du déroulement du cours

Semaine	Titre du Cours	Date
1ere Semaine	Système bancaire et intermédiation financière.	Octobre
2eme Semaine	Les institutions d'intermédiation bancaire.	Octobre
3eme Semaine	La banque Centrale	Octobre
4eme Semaine	Les banques Commerciales : Théorie de la firme bancaire	Octobre
5eme Semaine	Les banques Commerciales : Les produits bancaires classiques et Les nouveaux produits bancaires	Novembre
6eme Semaine	Analyse de l'activité bancaire	Novembre
7eme Semaine	Les banques islamiques	Novembre
8eme Semaine	Relation banque centrale et banque commerciales et islamiques.	Novembre
9eme Semaine	TRANSFORMATION DIGITALE DES BANQUES	Décembre

10eme Semaine	LE SYSTÈME BANCAIRE ALGERIEN	Décembre
11 -ème Semaine	Micro interrogation écrite	Janvier
12 -ème Semaine	Révision	Janvier
13 -ème Semaine	Examen de fin de semestre	Janvier

Cours type

COURS 03 : La banque centrale

Objectif du cours :

- Comprendre le rôle et les fon
- Analyser les outils de politique monétaire
- Évaluer l'impact des décisions de la banque centrale sur l'économie

Plan de cours

1. Introduction
2. Historique :
3. Qu'est-ce qu'une banque centrale ?
4. Les objectifs de la banque centrale?
5. Les fonctions de la banque centrale

1. Introduction

La banque centrale joue un rôle crucial dans le système économique d'un pays. En tant qu'autorité monétaire, elle est responsable de la régulation de l'offre monétaire, de la stabilisation des prix et de la supervision du système bancaire. Ses décisions influencent non seulement l'économie nationale, mais aussi les

marchés internationaux. À travers des outils tels que les taux d'intérêt et les opérations de marché ouvert, la banque centrale cherche à promouvoir la croissance économique tout en assurant la stabilité financière. Dans cette optique, il est essentiel d'explorer les missions, les fonctions et l'impact des banques centrales sur l'économie moderne.

2. Historique

- Les banques centrales sont apparues un peu plus tard que les banques commerciales, qui sont apparues en Europe avant le 17^{-ème} siècle.
- les banques commerciales émettaient de la monnaie tout en acceptant des dépôts et en offrant des prêts. Il n'y avait pas de besoin d'un organe de surveillance pour établir une politique générale ou des règles réglementaires pour le fonctionnement des banques,
- l'excès d'émission de monnaie par certaines banques commerciales a conduit à des crises financières, ce qui a nécessité l'existence d'institutions spécialisées dans l'émission de monnaie et la régulation de l'activité bancaire.
- La Banque **d'Amsterdam**, fondée en **1609** par décision de la municipalité, avait pour mission principale d'accorder des prêts à la ville et à la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, tout en gérant les opérations de change et la valeur des monnaies.
- **En 1683**, la banque a introduit un système de prêts contre dépôt d'espèces, permettant aux clients de déposer des pièces en échange de reçus négociables avec intérêts.
- Ce système complexe a permis à la Banque **d'Amsterdam** d'accomplir deux fonctions clés des banques centrales : l'émission de monnaie et la facilitation des paiements interbancaires.
- La « **Banque de Suède** » fut la **première** banque au monde à exercer ce que l'on appelle aujourd'hui la « banque centrale ».
- Elle fut créée comme banque privée en **1656**, puis se mit à pratiquer des activités de banque centrale en **1668**, dans le but de financer le Trésor royal,

d'organiser l'émission de la monnaie et de convertir les billets en or ou en argent.

- Cependant, la « **Banque de Suède** » n'était pas encore désignée sous le terme de « **banque centrale** », car à l'époque, ce terme désignait la « succursale principale » de toute banque commerciale ayant plusieurs agences.
- La « **Banque d'Angleterre** » est considérée comme la première banque à porter **officiellement** le nom de « **banque centrale** » tel qu'on l'entend aujourd'hui, en raison de ses fonctions de banque centrale.
- Elle fut fondée comme banque commerciale en 1694 et reçut officiellement le mandat de banque centrale en **1844**.
- De nombreux pays européens suivirent l'exemple de la Grande-Bretagne en créant leurs propres banques centrales.
- Quant aux autres pays, la plupart ne créèrent leurs banques centrales qu'après la Première Guerre mondiale, lorsque le besoin devint plus pressant.

Qu'est-ce qu'une banque centrale ??

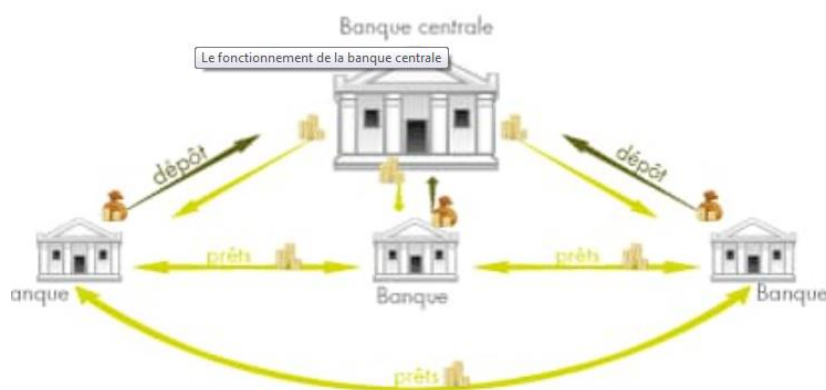
- Banque centrale se définit comme une institution financière publique chargée par l'État de conduire la politique monétaire du pays ou de sa zone économique.
- Elle est régie par mandat qui précise ses objectifs, tels que la stabilité des prix, la confiance en la monnaie ou encore le plein emploi.
- Une banque centrale peut être indépendante du pouvoir politique.

Les objectifs de la banque centrale

- la banque centrale a pour mission de réaliser un ensemble d'objectifs grâce à sa position au sommet du système bancaire et à sa responsabilité sur le système monétaire du pays.
- Ces objectifs sont liés à la politique économique générale de l'État et aux taux de croissance qu'elle cherche à atteindre.
- En général, les objectifs que la banque centrale vise à réaliser sont les suivants :

- Réguler et contrôler le volume de l'émission de monnaie ;
- Réguler et contrôler le volume de l'émission de monnaie ;
- Maintenir la stabilité monétaire ;
- Stabiliser le taux de change de la monnaie nationale ;
- Réguler, contrôler et orienter le crédit de manière à servir l'économie nationale ;
- Stabiliser les prix et contrôler les taux d'inflation ;
- Encourager la croissance économique du pays en accord avec la politique économique générale de l'État.
- La banque centrale œuvre à atteindre ces objectifs à travers un ensemble de fonctions qui lui sont propres et qui la distinguent des autres institutions monétaires et financières.

Comment fonctionne une banque centrale ?



Les fonctions de la banque centrale



❖ Emission de la monnaie :

La fonction d'émission est considérée comme la première mission confiée aux banques centrales et pourrait même être la raison fondatrice de l'idée de la banque centrale. En effet, le monopole de l'émission monétaire par la banque centrale, auparavant entre les mains de toutes les banques commerciales, représente une étape fondamentale dans le développement du système bancaire.

1/Concept d'émission monétaire : L'émission monétaire signifie la conversion de certains actifs détenus par la banque centrale (réels, quasi monétaires ou monétaires) en moyens de paiement négociables sur le marché. Cela confère à la banque centrale, et à elle seule parmi les banques et institutions financières, la capacité de créer et de détruire de la monnaie légale. La banque centrale est ainsi la seule capable de contrôler l'offre monétaire réelle en l'augmentant ou en la réduisant

2/L'émission monétaire s'effectue en deux étapes principales :

***Première étape :** La banque centrale acquiert des actifs monétaires ou quasi monétaires, représentant un droit envers les agents économiques (entreprises, banques, institutions financières, nationales ou étrangères, ou encore le gouvernement par le biais du Trésor public).

Ces actifs constituent ce qu'on appelle la couverture de l'émission.

***Deuxième étape :** La banque procède à l'émission de monnaie (billets de banque), sous forme de monnaie fiduciaire, en échange soit de :

- ✓ Prêts au Trésor public ;
- ✓ Prêts à l'économie ;
- ✓ Or et devises étrangères

3/Critères d'émission monétaire : Le droit d'émettre de la monnaie est réservé exclusivement à la banque centrale pour plusieurs raisons et objectifs, parmi lesquels :

- L'unification de la monnaie en circulation sur le marché ;
- Le contrôle de l'offre monétaire et l'ajustement de sa quantité en fonction des conditions économiques.

❖ Banque de gouvernement :

En plus de la fonction d'émission, pour laquelle l'État a accordé le droit exclusif à la banque centrale, celle-ci joue un rôle important au service du gouvernement et de sa politique économique.

- Elle agit comme le conseiller et agent financier du gouvernement, représentant celui-ci dans les transactions financières nationales et internationales.

-Elle supervise également une partie importante de la politique économique générale du gouvernement, en particulier la politique monétaire.

-Sur cette base, la fonction de la banque centrale en tant que « Banque du gouvernement » se traduit par les rôles suivants :

1. **Agent et conseiller financier du gouvernement** : Dans ce cadre, la banque centrale accomplit les tâches suivantes :

- Garder et gérer les dépôts du gouvernement dans l'intérêt de celui-ci ; Accorder des prêts à court et long terme pour couvrir le déficit du budget de l'État dans des situations exceptionnelles ;
- Agir comme agent de l'État dans les transactions financières et bancaires nationales et internationales ;
- Conseiller le gouvernement sur les questions de monnaie et de crédit et proposer des mesures et politiques adaptées à la situation économique ;
- Organiser et superviser les opérations d'émission des obligations de la dette publique ;
- Gérer les réserves de l'État en or et en devises étrangères.

2. **Supervision de la politique monétaire** : Dans ce domaine, la banque centrale est l'agent du gouvernement pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique monétaire, en accord avec la politique économique générale établie par le gouvernement. Elle s'occupe de :

- Élaborer le plan global de politique monétaire en tenant compte des exigences et objectifs de la planification économique générale ;
- Contrôler l'offre de monnaie en tant que responsable exclusif de l'émission
- Maintenir la stabilité des prix dans le pays ;
- Assurer la stabilité du taux de change de la monnaie nationale.

On note qu'en abordant la **relation** entre la **banque centrale** et le **gouvernement**, un débat subsiste parmi les banquiers et les économistes quant à la nature de cette relation :

- s'agit-il d'une **relation de subordination** ou d'une **relation** entre deux institutions publiques **indépendantes** poursuivant des objectifs économiques communs ?

Ce débat a mené à un concept nouveau, celui de **l'indépendance des banques centrales**

Le Principe d'indépendance des banques centrales Le principe d'indépendance signifie que « la banque centrale est dotée d'une autonomie totale dans la gestion de la politique monétaire, en la protégeant des pressions politiques de la part de l'autorité exécutive et en lui conférant une liberté complète pour élaborer et exécuter la politique monétaire ».

Il est nécessaire de distinguer ici entre deux concepts d'indépendance

1. **L'indépendance dans la définition des objectifs** : La banque centrale bénéficie d'une autonomie dans la détermination de ses objectifs tant qu'il n'existe pas de définition précise et préalable de ses objectifs et de ceux de la politique monétaire. Cette liberté est maximale si la banque centrale est autorisée à gérer la politique monétaire sans objectif spécifique imposé. Dans ce cas, sa mission principale est de cibler l'inflation et de maintenir la stabilité des prix, ce qui confère à la banque centrale une indépendance totale et un pouvoir absolu dans la détermination de ses propres objectifs.
2. **L'indépendance dans le choix des instruments** : En ce qui concerne l'indépendance dans le choix des instruments, la banque centrale est considérée comme indépendante si elle dispose d'une autorité et d'une liberté d'action totale pour concevoir et mettre en œuvre la politique monétaire qu'elle juge appropriée et nécessaire pour atteindre ses objectifs, notamment la stabilité des prix.

❖ Mission banque des banques

La banque centrale occupe une position au sommet du système bancaire de l'État, ce qui en fait l'autorité chargée de l'organisation de ce système et de la surveillance de ses activités. Elle est également responsable, devant le gouvernement et les autres autorités du pays, de la sûreté et de l'efficacité de ce système. En tant que « Banque des banques », la banque centrale remplit cette mission à travers Supervision de l'organisation du système bancaire .

La banque centrale exerce ce rôle par les actions suivantes :

-
- Établir des règles pour l'autorisation de création des institutions bancaires et de leurs filiales ;
 - Mettre en place des règles de régulation et de surveillance des opérations bancaires ;
 - Examiner les données et informations fournies par les banques (contrôle administratif) ;
 - Effectuer des inspections régulières et sur le terrain pour évaluer la santé financière des banques et leur conformité aux réglementations de la banque centrale (contrôle sur le terrain) ;
 - Réaliser la compensation interbancaire par l'intermédiaire des écritures comptables, après le règlement des chèques tirés sur chaque banque par rapport à la valeur des chèques déposés en sa faveur dans les autres banques, pour déterminer le solde net de chaque institution.

❖ **Préteur en dernier ressort**

la banque centrale permet aux banques commerciales d'obtenir des liquidités en tant que prêteur de dernier ressort, en répondant aux demandes de retrait sur les dépôts ainsi qu'en satisfaisant les demandes des emprunteurs en liquidités nécessaires pour honorer leurs engagements et pour ceux ayant des déficits de financement. Dans ce cadre, la banque centrale finance les banques commerciales selon leurs besoins en liquidités, mais dans le cadre des objectifs de la politique monétaire établie.

❖ **Supervision du système bancaire**

La supervision du crédit bancaire : La surveillance du crédit accordé par le système bancaire central, dans le cadre du contrôle de l'offre monétaire en circulation sur le marché, est l'une des fonctions les plus importantes que remplit la banque centrale.

- Elle a un impact sur la politique monétaire que la banque centrale cherche à mettre en œuvre.
- Les banques commerciales agissent comme des intermédiaires entre la banque centrale et le public dans le marché monétaire, et elles constituent l'un des

canaux les plus importants utilisés par la banque centrale pour orienter et mettre en œuvre la politique monétaire établie.

❖ Gestion des réserves de change

la banque centrale gère les réserves de devises étrangères pour stabiliser le taux de change et intervenir sur les marchés des changes si nécessaire pour protéger la monnaie nationale

❖ la régulation

La banque centrale développe des politiques et des réglementations pour prévenir les crises financières et maintenir la confiance dans le système financier.

❖ Politique monétaire

Il s'agit d'un ensemble d'outils qui régulent l'offre monétaire en accord avec la quantité d'offre de biens et de services, garantissant ainsi la stabilité des prix. La politique monétaire désigne un ensemble de mesures et d'arrangements pris pour gérer la monnaie et le crédit, et organiser la liquidité générale de l'économie.

La politique monétaire est considérée comme l'un des types de politiques économiques les plus importants pour les pays, car elle joue un rôle crucial dans la fourniture de la liquidité nécessaire au financement des besoins des différents secteurs économiques, et elle a un impact significatif sur la taille des marchés, l'activité économique et sa capacité à s'étendre.

1. Les outils de la politique monétaire

Les banques centrales utilisent un ensemble d'outils quantitatifs et qualitatifs pour mettre en œuvre la politique monétaire adoptée, en accord avec les conditions économiques en vigueur, comme suit:

- **Outils quantitatifs :**

- a. le taux de **re discounte** (taux de la banque) : il est défini comme « le taux d'intérêt que la banque centrale perçoit pour le re discounte des effets commerciaux et des bons gouvernementaux pour les banques commerciales, ainsi que pour les prêts et les avances qu'elle accorde aux banques commerciales .

-
- b. **Opérations de marché ouvert** : Elles constituent l'un des outils les plus importants de la politique monétaire dans une économie de marché.
- c. **La politique de marché ouvert** désigne « l'intervention directe de la banque centrale sur **les marchés financiers** pour acheter ou vendre des **titres financiers** en général, et des obligations gouvernementales en particulier, dans le but d'influencer l'offre de monnaie en fonction des exigences des conditions économiques ».

- **Outils qualitatifs** :

Les banques centrales utilisent des outils qualitatifs pour améliorer la qualité des crédits et des facilités bancaires accordées par les banques commerciales, et pour orienter le crédit vers les secteurs économiques les plus importants pour l'État, en écartant les domaines et les activités non souhaités pour leur financement.

Il convient de noter que plus le système économique est avancé, moins la banque centrale a recours aux outils qualitatifs de la politique monétaire, en raison de l'existence d'un marché financier et monétaire développé, et inversement. La banque centrale utilise également certains outils qualitatifs pour influencer la répartition du crédit entre les secteurs économiques ou les zones géographiques du pays, en accord avec les objectifs généraux de la politique monétaire

Ces outils comprennent :

– **La détermination des quotas de crédit** accordés aux différentes activités économiques, comme l'augmentation des quotas de crédit pour les secteurs agricole et industriel, au détriment des quotas de crédit accordés à des fins de consommation.

– **La détermination de différents délais d'échéance** pour les prêts selon leurs utilisations, de sorte que les délais des prêts accordés à des fins de développement augmentent, tandis que les délais des prêts accordés à d'autres fins se réduisent.

- **L'influence morale sur les politiques de crédit** : La banque centrale a la capacité d'influencer moralement les tendances des banques commerciales et leurs politiques de crédit, en prenant des mesures et des dispositions qui incitent les

banques commerciales à ajuster leurs politiques de crédit et bancaires, en conformité avec les autres banques du même système, et avec les objectifs des politiques monétaires et économiques générales

Test d'apprentissage

1. Quelles sont les principales fonctions d'une banque centrale ?
2. Comment la banque centrale utilise-t-elle les taux d'intérêt pour influencer l'économie ?
3. Pourquoi est-il important pour une banque centrale de maintenir la stabilité des prix ?